

ETUDE SYNTAXIQUE ET SÉMANTIQUE DES CONSTRUCTIONS EN « QUAND »

Birahim DIAKHOUMPA
Université Gaston Berger (Sénégal)
bdiakhou2001@yahoo.fr

Résumé

L'étude syntaxique et sémantique des énoncés en « quand » permet de dégager quatre effets de sens. Le plus fréquent, c'est la temporalité. Ensuite, nous avons l'interrogation indirecte, suivie respectivement de la surenchère et de l'opposition. L'interprétation est fonction des propriétés (syntaxiques surtout) du morphème « quand ».

Mots-clés : temporel, interrogation, surenchère, progression, lexique, échelle, modalité, négation, verbe recteur, expansion, concession

Abstract

Examining the syntactic and semantic constructions of « when » allows at least four interpretations. The first and most recurrent is temporality, then comes indirect interrogation. In the third, we note an idea of marked focus while a concession or an opposition effect prevails in the fourth.

Key-words: temporal, interrogation, idea of marked focus, progression, lexis, scale, modality, negation, lexical verb, expansion, concession.

INTRODUCTION

« Quand » figure certainement dans la liste des morphèmes les plus fréquemment utilisés, à l'écrit comme à l'oral. Cela peut s'expliquer par l'abondance des circonstances qu'il peut exprimer, et par la diversité des effets qu'il peut véhiculer. La valeur à laquelle on pense d'abord pour quand, c'est la temporalité. Beaucoup d'études ont été consacrées à la forme « quand » temporel.

Mais il y en a d'autres, moins bien visitées. Notre propos ici, c'est d'essayer d'analyser les constructions diverses dans lesquelles peut entrer quand, et, pour chaque construction, essayer de voir s'il n'y a pas une interprétation correspondante.

Nous procéderons par une étude descriptive. Nous ne négligerons cependant pas le sémantisme des termes qui peut confirmer ou infirmer un premier résultat.

Nous commencerons par une première série de constructions où quand exprime la temporalité. Nous enchaînerons avec une deuxième, composée d'une structure assez originale : V+ toi quand P. Ensuite, nous verrons la quand phrase interrogative, et la quand phrase de surenchère. Nous terminerons par une série où quand, plus ou moins selon les énoncés, véhicule un effet de concession, d'opposition.

I - LES CONSTRUCTIONS EN« QUAND » TEMPOREL

L'analyse traditionnelle procède, pour ces constructions, par l'interrogation en quand, pour identifier un complément temporel. On fait suivre la proposition dite principale du morphème interrogatif quand, et si cela marche, on en conclut que la quand phrase est une subordonnée circonstancielle de temps.

1.1. V1 + QUAND +V2 (ou V2 + QUAND V1)

1) « *Les choses se sont aggravées quand les députés Pape Diop et Mbaye Ndiaye sont venus déposer une liste au nom de la CAP 21.* »

(*Le Soleil*, n° 9536, 14/03/2002, p.4)

La quand phrase est proportionnelle à un complément du type en ce moment-là :

les choses se sont aggravées quand ?

→ *en ce moment-là*

La possibilité de poser des paradigmes temporels permet aussi de parler d'un statut temporel pour ce quand :

les choses se sont aggravées quand

lorsque

dès que les députés sont venus.....

aussitôt que

depuis que

De tout cela, on déduit que cette première construction est régie et est une temporelle.

Les énoncés suivants , de construction identique, appellent les mêmes tests et manipulations et donnent les mêmes résultats :

2) « *Quand on prend des enseignants, il faut augmenter la masse salariale.* »

(*Le Soleil* n° 9534, 14/03/2002, p.15)

3) « *Quand je marque face à Montpellier, ce n'est pas El Hadji Diouf qui gagne le match, mais le RC Lens.* »

(*Wal Fadjri*, n°3001, 14/03/2002, p. 12)

- 4) « *Quand le juge prend des décisions, c'est l'huissier de justice qui exécute.* »
(Wal Fadji, n°3001, 14/03/2002, p. 7)

Nous passons à la deuxième construction :

1.2. N, C'EST V

- .5) « *Le temps ordinaire, c'est quand il ne se passe rien.* »
(Giono, cité par Chétrit (1976))

Ici aussi, nous avons une temporelle. La substitution possible de lorsque à quand suffit pour en attester :

La particularité de la construction suivante, c'est qu'elle est réalisée en pseudo-clivée :

1.3. CE QUE V1, C'EST QUAND V2

- 6) « *Ce qu'elle appelle des saletés, c'est quand on s'embrasse.* »
(Brieux, cité par Sandfeld (1943))

La possibilité de commutation de lorsque avec quand suffit pour dire qu'ici aussi, nous avons une quand phrase temporelle.

Le point commun aux deux derniers exemples ci-dessus, c'est que la quand phrase y est proportionnelle à un pronom du type « ça » :

<i>le temps ordinaire, c'est</i>		<i>ça</i>
<i>ce qu'elle appelle des saletés, c'est</i>		<i>ça</i>

Cette proportionnalité à un pronom s'explique par le statut quasi-nominal de ces quand phrases.

A ces premières réalisations en quand temporel, s'ajoute maintenant une autre qui a fait l'objet d'une analyse par Colette JEANJEAN (1985)¹ :

¹ JEANJEAN, Colette, (1985) « Toi quand tu souris » : analyse sémantique et syntaxique d'une structure du français peu étudiée » In *Recherches sur le français parlé*, n°6, pp.131-165.

II - LA CONSTRUCTION EN TOI QUAND P.

7) « Je pense à toi quand tu étais petit. »

Colette JEANJEAN arrive à montrer que toi quand P constitue un seul syntagme. Elle commence par montrer la proportionnalité de toi quand tu étais petit avec un pronom du type « ça » :

je pense à toi quand tu étais petit

“ “ ça

Les autres propriétés suivantes confortent cette interprétation d'un syntagme unique, indissociable :

- impossibilité de coordination de toi et quand P :

? *je pense à toi et quand tu étais petit*

? *je ne pense pas à toi mais quand tu étais petit*

- impossibilité d'antéposer toi quand P, au risque de changer l'interprétation sémantique :

? *quand tu étais petit, je pense à toi*

Ce refus de l'antéposition de la quand phrase fait distinguer cette construction d'une temporelle attestée comme :

Je m'adresse à toi quand tu es là

qui admet l'inversion :

quand tu es là, je m'adresse à toi

Colette JEANJEAN propose d'interpréter quand P comme « une sorte de complément sémantique de toi : on comprend « toi dans cette circonstance-là » et non « toi en général ».

Le segment toi quand P est un seul bloc, indissociable. C'est ce qui explique son équivalence avec un pronom du type « ça », comme pour les énoncés n° 5 et 6 :

Je pense à | *toi quand tu étais petit*
| *ça*

Toi quand P est analysable plus facilement comme ce que la grammaire scolaire appelle complément d'objet indirect (coi); on peut dire : *je pense à quoi ? à qui ?*

Réponse : *à toi quand tu étais petit.*

III - LES CONSTRUCTIONS EN « QUAND » INTERROGATIVES INDIRECTES

8) « *On ne peut prévoir quand ils sortiront.* »

V1

quand

V2

La commutation possible de quand avec d'autres morphèmes interrogatifs le montre :

on ne peut pas prévoir : quand

comment

pourquoi ils sortiront

d'où etc.

Cette interprétation en interrogative indirecte est renforcée aussi par la modalité négative du verbe « *prévoir* » qui légitime le statut interrogatif de la quand phrase. Nous savons que la grammaire traditionnelle présente l'interrogation indirecte comme reposant sur le sémantisme du verbe introducteur qui doit véhiculer un effet interrogatif (exemples : demander, se demander, s'interroger, etc.), ou sur la modalité négative du verbe introducteur, si celui-ci ne comporte aucun effet interrogatif (exemple : les verbes comme « prévoir », « savoir », « être certain », etc).

L'interrogation indirecte « *quand ils sortiront* » est complément d'objet direct (cod) du verbe de la principale « *on ne peut pas prévoir* ».

La possibilité de la pronominalisation en atteste :

on ne peut pas prévoir ça

on ne peut pas (le) prévoir

Cette possibilité de pronominalisation de la quand phrase, une propriété distinctive de l'interrogative indirecte, n'existe pas pour la quand phrase temporelle ordinaire :

je partirai quand ils sortiront

** je partirai ça*

** je le partirai*

Nous en arrivons à une autre construction en quand qui n'a rien d'une temporelle, où le morphème quand apparaît dans une construction d'opposition de modalités.

IV - LES CONSTRUCTIONS EN « QUAND » DE SURENCHERE

9) « *Nous pataignons dans la boue quand nous ne glissons pas* »

V1 positif + quand + V2 négatif

(Jean Ikelle Matiba, Cette Afrique-là, p.68)

Nous avons une autre structure pour la même quand phrase de surenchère :

10) « *Depuis une quinzaine, tu te transportes à Paris chaque jour quand ce n'est pas deux fois par jour* »

V positif + expans.1 de V + quand + c'est négatif + expans.2 de V

(Hervieu, cité par Sandfeld (1935))

Sandfeld (1943)¹ analyse ce genre d'énoncés comme des propositions temporelles tenant lieu de propositions conditionnelles, avec la commutation possible de si avec quand :

nous pataignons dans la boue quand nous ne glissons pas

nous pataignons dans la boue si nous ne glissons pas

depuis une quinzaine, tu te transportes à Paris chaque jour quand ce n'est pas deux fois par jour

depuis une quinzaine, tu te transportes à Paris chaque jour si ce n'est pas deux fois par jour

Nous proposons une approche où l'attention est accordée aux propriétés syntaxiques des constructions et au lexique.

Commençons par l'énoncé n° 9 dont la structure est la suivante :

- une opposition de modalités : une modalité positive pour le premier segment de l'énoncé, et une modalité négative pour le deuxième
- un même sujet : nous

¹ SANDFELD, Kr. (1943). *Syntaxe du français contemporain, tome II. Les propositions subordonnées*. Paris : E. Droz.

- deux verbes différents, le premier (*patauger*) étant moins fort, lexicalement, que le deuxième (*glisser*)

Le premier constat à faire, c'est que la quand phrase n'est pas régie par le premier verbe. On parlera difficilement d'équivalence entre cette quand phrase et un repère temporel du type « en ce moment-là » :

nous pataugions quand nous ne glissions pas.
? nous pataugions en ce moment-là

Ensuite, la quand phrase n'est pas proportionnelle à un quand interrogatif :

nous pataugions quand ?
? quand nous ne glissions pas

En examinant de plus près le lexique, nous notons entre le premier verbe et le deuxième une progression. Les deux lexèmes verbaux peuvent se situer dans une échelle comportant d'autres étapes. Une des étapes intermédiaires possibles pourrait, par exemple, être : « *trébucher* » :

patauger *trébucher* *glisser*

-----|-----!-----!-----|-----!-----!-----|----->

Entre *patauger* et *trébucher*, et entre *trébucher* et *glisser*, on peut imaginer d'autres étapes internes, intermédiaires, qu'on peut exprimer par des adverbes de quantité :

Patauger un peu → *patauger beaucoup* → etc

Trébucher un peu → *trébucher beaucoup* → etc

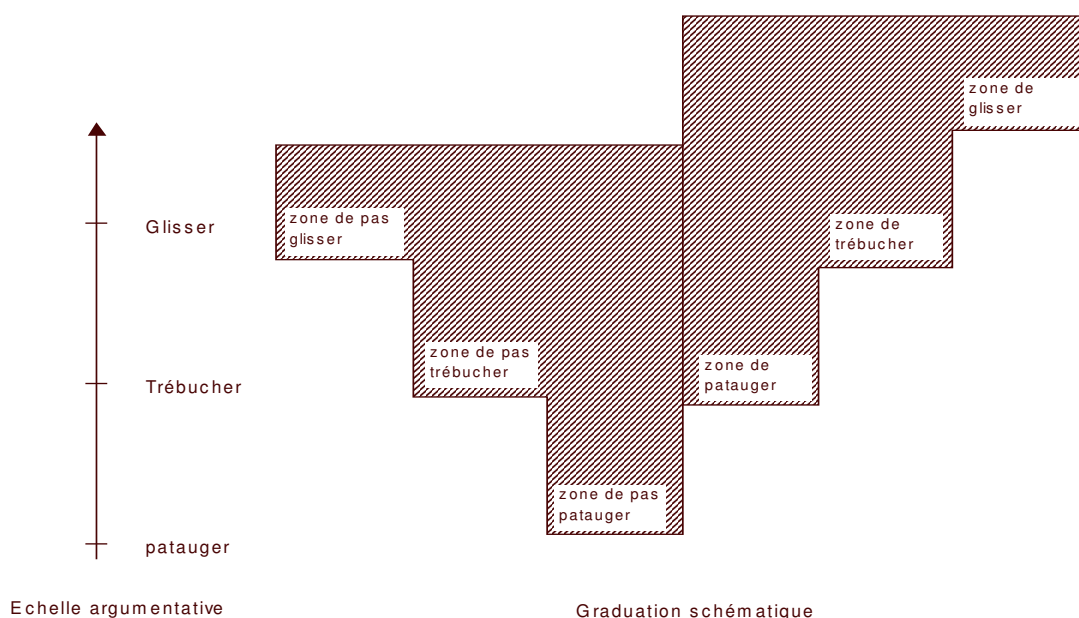
glisser un peu → *glisser beaucoup* → etc

La théorie des échelles argumentatives de Ducrot (1980)¹ permet de mieux réaliser ce phénomène. Cette théorie peut se résumer ainsi : on pose une échelle

¹ DUCROT, Oswald, 1980). *Les échelles argumentatives*. Paris : Minit, 1980.

orientée, dont les éléments constitutifs sont autant d'arguments allant vers une même conclusion «r ». L'élément qui est au sommet de l'échelle est un élément plus fort que celui qui est au bas de l'échelle, ou au milieu. L'orientation de l'échelle argumentative est nécessaire et déterminante. Elle rend mieux compte de la gradation des phases successives. L'échelle argumentative et la gradation sont donc complémentaires. Voilà, en résumé, la théorie de Ducrot sur les échelles argumentatives.

Elle est d'une grande utilité. Nous allons l'appliquer à l'énoncé n°9 par le schéma suivant :



Comme le résume le schéma, la phase correspondant à :

« *nous ne glissons pas* »

est bien supérieure à celle correspondant à :

« *nous pataugions* ».

Nous avons ici une négation dont la valeur est d'exprimer un effet de surenchère; cette surenchère, les seuls lexèmes verbaux « patauger » et « glisser » l'indiquent déjà dans leur rapport. La consultation du *Petit Robert* (1990) pour les sens respectifs des deux termes confirme cette tendance.

On peut dire, toujours en se référant à Ducrot, que l'argument
 « *nous glissions* »
 est plus fort que l'argument
 « *nous pataignons* »,
 si on choisit d'aller vers une conclusion « r » du type :
 « *le terrain était vraiment boueux* ».

L'absence de rapport lexical déterminant entre les deux verbes de l'énoncé suivant, et relativement toujours à cette même conclusion « r », confirme le résultat obtenu plus haut :

nous pataignons quand nous ne mangions pas

On n'a pas ici, entre « *pataignons* » et « *mangions* », le même rapport lexical révélateur qu'entre « *pataignons* » et « *glissions* », si l'on reste toujours dans le contexte d'une conclusion « r » faisant état d'un terrain boueux. L'argument

« *nous trébuchions* »

étant plus fort que l'argument

« *nous pataignons* »,

on peut en déduire que l'argument de l'énoncé négatif

« *nous ne glissions pas* »

est supérieur à l'argument de l'énoncé positif

« *nous pataignons* ».

L'argument fourni par un énoncé négatif peut donc être équivalent à l'argument fourni par un énoncé positif. Il peut même le dépasser, comme nous espérons l'avoir montré.

Le statut exceptionnel de ce quand n'est pas donné seulement par cette absence de valeur temporelle et par l'effet de surenchère véhiculé par un lexique organisé. Nous avons d'autres restrictions pour cette construction :

-l'ordre d'apparition des modalités est déterminant : modalité positive dans le premier segment de l'énoncé, et modalité négative dans le deuxième . Si on bouleverse cet ordre , la quand phrase tend à perdre son statut d'élément non régi, et à avoir une interprétation de proposition temporelle :

quand nous ne glissions pas, nous pataugions

(L'effet de surenchère disparaît, pour laisser la place à un effet temporel).

- opposition de modalités obligatoire : avec deux modalités positives, ou deux modalités négatives, les résultats initialement acquis s'estompent.

Comparons:

nous pataugions quand nous ne glissions pas

et

nous pataugions quand nous glissions

Faisons la même chose avec cet autre exemple attesté :

11) « *ils insultent nos soldats quand ils ne leur crachent pas dessus.* »

TF1, 2/12/88, 23h40

On n'a pas la même chose que :

« *ils insultent nos soldats quand ils leur crachent dessus* »

Comparons aussi successivement :

nous pataugions quand nous ne glissions pas

et

nous ne pataugions pas quand nous glissions

ils insultent nos soldats quand ils ne leur crachent pas dessus

et

ils n'insultent pas nos soldats quand ils leur crachent dessus

- disparition de l'effet de surenchère avec un changement non contrôlé des lexèmes verbaux :

dans l'énoncé :

12) *j'écoutais de la musique quand je ne travaillais pas*

L'absence de lexique organisé empêche d'avoir un effet de surenchère.

L'exemple n° 9 dont nous venons de résumer l'analyse correspond à une construction verbale. La surenchère, les éléments organisables en arguments d'échelle portent sur les verbes :

nous pataignons quand nous ne glissons pas

V1 quand V2

Nous passons à la construction nominale, où la surenchère porte sur les expansions du verbe :

depuis une semaine, tu te transportes à Paris chaque jour quand ce n'est pas deux fois par jour.

Ici aussi, on ne peut pas parler d'élément régi, car il n'y a pas de proportionnalité de la quand phrase avec un quand interrogatif :

tu te transportes à Paris chaque jour quand ?

Il n'y a aucune équivalence aussi avec une indication temporelle du type : « en ce moment-là »

L'énoncé a la structure suivante :

- un seul sujet : « tu »

- un seul verbe recteur : « te transportes »

- une opposition de modalités (avec une négative en « ce n'est pas »)

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

<http://www.refer.sn/sudlangues/>
sudlang@refer.sn

ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

-deux expansions du verbe recteur, la première (« *chaque jour* ») étant moins intense, lexicalement, que la deuxième (« *deux fois par jour* »)

Cette progression notée entre les deux expansions du verbe (*chaque jour* → *deux fois par jour*) nous mène à parler, ici aussi, de surenchère.

Le recours aux échelles argumentatives de Ducrot permet encore une fois de mieux voir ce rapport de surenchère.

L'argument « *deux fois par jour* » est supérieur à l'argument « *chaque jour* », si on va par exemple vers une conclusion « r » du type : « tu adores la ville de Paris ».

La deuxième caractéristique de ce modèle, c' est la formule « *ce n'est pas* » qu'on y trouve, qui se présente comme un verbe d'extraction, « *c'est* », employé dans une modalité négative, et sous une forme raccourcie.

Mais d'abord, qu'est-ce que l'extraction ?

Sophie Scappini (1988)¹ a étudié ce dispositif et indique qu'il comprend :

- le verbe « *c'est* » (au positif) ou « *ce n'est pas* » (au négatif), qui apparaît comme un auxiliaire du dispositif d'extraction. Il n'est pas constructeur (ou recteur).
- l'élément extrait
- l'élément « *que* »
- le verbe constructeur et son sujet

Dans notre exemple, nous avons comme verbe négatif « *ce n'est pas* », comme élément extrait « *deux fois par jour* ».

L'élément « *que* », ainsi que le verbe constructeur et son sujet ne sont pas exprimés. Ils sont sous-entendus. C'est ce qui nous mène à parler d'extraction raccourcie ou « *réduite* », comme dit Sophie Scappini. Ces éléments sous-entendus correspondent, pour le cas précis de notre exemple, à :

tu te transportes à Paris chaque jour quand ce n'est pas deux fois par jour que tu te transportes à Paris.

Donnons la structure pour chacune des formulations :

tu te transportes à Paris chaque jour quand ce n'est pas deux fois par jour

S + V + expans.1 du verb. + nég. expans.2 du verb.
 (moins intense lexicalement) (plus intense lexicalement)

tu te transportes à Paris chaque jour quand ce n'est pas deux fois par jour que tu te transportes à paris.

S + V + expans.1 de V + nég. + expans.2 de V + que
phrase

Le dispositif de l'extraction a pour effet de mettre en relief un élément de la construction verbale en l'isolant. Dans notre énoncé de base, l'élément mis en évidence par rapport au reste de la construction, c'est « *deux fois par jour* ».

Le modèle de construction nominale comporte, comme l'autre modèle, quelques restrictions :

- impossibilité d'inversion de l'ordre d'apparition des segments de l'énoncé :
 comparons :

tu te transportes à Paris chaque jour quand ce n'est pas deux fois par jour

et

? *quand ce n'est pas deux fois par jour, tu te transportes à Paris chaque jour*

- opposition de modalités obligatoire : deux modalités positives ou deux modalités négatives donnent une autre interprétation :

tu te transportes à Paris chaque jour quand c'est deux fois par jour

tu ne te transportes pas à Paris chaque jour quand ce n'est pas deux fois par jour

Au total, pour ces constructions en quand de surenchère, nous relevons deux modalités : une construction verbale et une construction nominale.

¹ SCAPPINI, Sophie-Anne (1988). *Etude des extractions en « c'est...que ». Différence entre une relative et une extraction en « c'est...que »*. Mémoire de Maîtrise de Linguistique française.

Dans le premier modèle, les éléments organisables en arguments d'échelle portent sur les verbes.

Dans le deuxième, ils portent sur les expansions du verbe.

V - « QUAND » AVEC EFFET DE CONCESSION

Après les énoncés avec « quand » exprimant respectivement la temporalité, l'interrogation indirecte et la surenchère, nous en arrivons à d'autres, où le morphème exprime plus ou moins la concession.

5.1. 13) « *Quand tu serais près de moi, je ne pourrais penser à toi davantage.* »

(GIDE, cité par Chétrit (1976))

Chétrit décrit cette phrase comme une temporelle qui a beaucoup perdu de sa temporalité pour tendre vers l'hypothèse et la concession (marquées par le conditionnel).

Les difficultés à remplacer quand par lorsque, le manque d'équivalence avec un quand temporel renforcent cette interprétation :

? *lorsque tu serais près de moi, je ne pourrais penser à toi davantage*

? *je ne pourrais penser à toi davantage quand ?*

? *quand tu serais près de moi*

Pour ce type de constructions, il arrive qu'on adjoigne à quand les éléments même ou bien même :

« *quand même tu serais près de moi, je ne pourrais penser* »

« *quand bien même tu serais près de moi, je ne pourrais penser.....* »

Nous avons isolé des constructions avec des quand phrases, dont la particularité est de figurer dans des propositions indépendantes :

5.2. 14) « *il y a eu quand même diversification.* »

(*Le Soleil*, n° 9536, 14/3/2002, p.7)

15) « *Mais les populations de cette Favela dakaroise osent quand même rêver.* »

16) « *Il y a eu quand même des groupes de travail.* »

(*Le Soleil*, n° 9536, 14/3/2002, p.7)

L'expression de la concession est plus manifeste dans l'énoncé attesté (Balzac, cité dans le *Petit Robert*, édition 1990) suivant :

5.3. 17) « *Tu t'es subordonné quand tu es fait pour ordonner.* »

V1

quand

V2

Qu'est-ce qui distingue ce quand des autres, étudiés plus haut ?

Quel statut faut-il lui accorder ?

Le premier constat, c'est l'absence d'effet temporel.

Il n'y a pas de proportionnalité de la quand phrase avec un quand temporel.

On ne peut pas dire :

tu t'es subordonné quand ?

et répondre :

?quand tu es fait pour ordonner

L'interprétation première est amputée de quelque chose.

Il n'y a pas, non plus, d'équivalence de la quand phrase avec un groupe proportionnel du type en ce moment-là :

? tu t'es subordonné en ce moment-là

Ensuite, et surtout, il est difficile de poser des paradigmes avec d'autres morphèmes dont la temporalité est acquise :

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

<http://www.refer.sn/sudlangues/>
sudlang@refer.sn

ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

tu t'es subordonné *quand*
 ? *lorsque* *tu es fait pour ordonner*
 ? *dès que*
 ? *aussitôt que*

La quatrième propriété de notre énoncé de base, c'est qu'il refuse l'inversion :

? *quand tu es fait pour ordonner, tu t'es subordonné,*

alors que cette inversion est possible pour les énoncés en *quand* temporel. La phrase suivante, qui est attestée, peut illustrer cela :

18) « *Quand on prend des enseignants, il faut augmenter la masse salariale.* »

(*Le Soleil*, n° 9536, 14/13/2002 p.15)

L'absence d'équivalence de la quand phrase avec un quand temporel, et avec un groupe du type en ce moment-là, l'impossibilité de commutation de quand avec d'autres morphèmes temporels, et le refus de l'inversion nous empêchent d'interpréter cette quand phrase comme une temporelle.

Qu'avons-nous alors ici ?

Si nous examinons de plus près l'énoncé, nous notons que dans le lexique, il y a une opposition entre deux termes : subordonné / ordonner.

L'interprétation doit aller dans le sens d'une concession.

La possibilité de substituer à quand des conjonctions ou locutions conjonctives d'opposition, ou la conjonction de coordination d'opposition mais, nous conforte dans cette voie.

En effet, on peut dire :

tu t'es subordonné alors que tu es fait pour ordonner

tu t'es subordonné bien que tu sois fait pour ordonner.....etc

tu es fait pour ordonner, mais tu t'es subordonné (à noter ici l'inversion des lexiques « subordonné » « ordonner » pour mieux exprimer la concession).

Nous voudrions ajouter un argument lié aux dispositifs qui mettent en relief les éléments régis par le verbe.

La disposition normale de la construction verbale est : un sujet en tête, un verbe et des compléments.

Plusieurs autres possibilités d'arranger une même construction verbale existent : elles consistent à détacher un terme de la construction de tous les autres .

Elles sont appelées « dispositifs de la rection ».

Nous allons exploiter pour la deuxième fois un de ces dispositifs : l'extraction.

L'extraction, rappelons-le, « a pour effet de diviser la rection en deux parties : dans la première, il isole un élément de rection du verbe entre c'est et que / qui. »

On peut l'appliquer à la quand phrase temporelle :

« quand on prend des enseignants, il faut augmenter la masse salariale »

c'est quand on prend des enseignants qu'il faut augmenter la masse salariale

On en déduit que la quand phrase est régie par le verbe. La reformulation de l'énoncé de base avec l'extraction maintient intacte la valeur temporelle du morphème quand.

Il n'en est pas de même pour le quand que nous analysons ici :

tu t'es subordonné quand tu es fait pour ordonner

c'est quand tu es fait pour ordonner que tu t'es subordonné

Dans cette reformulation par l'extraction, l'interprétation concessive de départ se perd et tend vers la temporalité.

En définitive, on peut esquisser une règle :

Chaque fois que dans une phrase en quand, nous avons les caractéristiques suivantes :

- non proportionnalité de la quand phrase avec un quand temporel, avec en ce moment-là,

- refus de paradigmes temporels,

- refus de l'antéposition de la quand phrase,

- commutation possible du morphème quand avec des conjonctions ou locutions conjonctives exprimant l'opposition,

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

<http://www.refer.sn/sudlangues/>

ISSN :08517215

BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

- difficulté à « extraire » la quand phrase,
- présence de deux termes s'opposant lexicalement,

On peut en conclure que le quand est concessif.

Les énoncés construits sur le même modèle jouissent des mêmes propriétés; on peut le vérifier avec un autre exemple :

19) « *On apprend que le Ciskei est un petit Etat indépendant voisin de l'Afrique du Sud quand il s'agit en fait d'un Bantoustan qu'aucun Etat au monde ne reconnaît.* »

(*Le Monde Diplomatique*, n° 398, mai 1987, p.20)

(Non proportionnalité de la quand phrase avec quand, avec en ce moment-là):

? On apprend que le Ciskei est un petit Etat indépendant voisin de l'Afrique du Sud quand ?

? On apprend que le Ciskei est un petit Etat indépendant voisin de l'Afrique du Sud en ce moment-là

(Refus de paradigmes) :

? *On apprend que le Ciskei est un Etat indépendant en ce moment-là.*

On apprend que le Ciskei est un petit Etat indépendant quand ?

? *lorsqu(e)*

? *aussitôt qu(e) il s'agit en fait...*

? *dès qu(e)*

? *etc.*

(Refus de l'antéposition) :

? *Quand il s'agit en fait d'un Bantoustan qu'aucun Etat au monde ne reconnaît, on apprend que le Ciskei est un petit Etat indépendant voisin de l'Afrique du Sud*

(Commutation possible de quand avec d'autres morphèmes d'opposition) :

On apprend que le Ciskei est un petit Etat indépendant voisin de l'Afrique du sud alors qu'il s'agit (bien qu'il s'agisse) en fait d'un Bantoustan qu'aucun Etat au monde ne reconnaît

Le Ciskei est en fait un Bantoustan qu'aucun Etat au monde ne reconnaît mais on apprend que c'est un petit Etat voisin de l'Afrique du Sud

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

<http://www.refer.sn/sudlangues/>
sudlang@refer.sn

ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

(à noter dans cette phrase les réaménagements entraînés par l'inversion, elle-même née de la reformulation avec la conjonction de coordination mais)

(Difficultés à « extraire » la quand phrase) :

?C'est quand il s'agit en fait d'un Bantoustan qu'aucun Etat au monde ne reconnaît qu'on apprend que le Ciskei est un petit Etat indépendant voisin de l'Afrique du Sud.

(Présence de deux termes s'opposant lexicalement) :

On apprend que le Ciskei est un petit Etat indépendant voisin de l'Afrique du Sud quand il s'agit en fait d'un Bantoustan qu'aucun Etat au monde ne reconnaît
(opposition lexico-sémantique entre les parties soulignées, appuyées par l'expression « en fait » qui renforce la contradiction entre ce que le Ciskei est et ce que l'on en apprend).

20) *Pourquoi es-tu demeuré si longtemps sans nous écrire ?*

Dix ans, c'est long quand tant de gens attendent de tes nouvelles

Les propriétés précitées se retrouvent ici dans leur ordre :

pourquoi es-tu demeuré si longtemps sans nous écrire ?

dix ans, c'est long quand ? ? quand tant de gens attendent de tes nouvelles

pourquoi es-tu demeuré si longtemps sans nous écrire ?

? dix ans, c'est long en ce moment-là

pourquoi es-tu demeuré si longtemps sans nous écrire ?

dix ans, c'est long ? quand

? lorsque

? dès que tant de gens attendent de tes nouvelles

? aussitôt que

*pourquoi es-tu demeuré si longtemps sans nous écrire ? dix ans, c'est long alors
que tant de gens attendent de tes nouvelles*

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

<http://www.refer.sn/sudlangues/>
sudlang@refer.sn

ISSN :08517215

BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

tant de gens attendent de tes nouvelles, mais tu es resté dix ans sans nous écrire, c'est long

Il faut noter les réaménagements entraînés par l'inversion, elle-même consécutive à la reformulation avec mais.

? *C'est quand tant de gens attendent de tes nouvelles que dix ans, c'est long*

Pourquoi es-tu demeuré si longtemps sans nous écrire ?

Dix ans, c'est long quand tant de gens attendent de tes nouvelles.

(L'opposition réside ici entre la durée du manque de nouvelles et l'impatience de tant de gens à avoir de ces nouvelles).

Nous avons fait précéder notre énoncé de base de : « *pourquoi es-tu demeuré si longtemps sans nous écrire* » parce que cela constitue le contexte.

CONCLUSION

L'étude syntaxique et sémantique des constructions en quand, au total, permet d'isoler au moins quatre types de « quand phrase », correspondant à quatre interprétations différentes.

La première, c'est la temporalité. C'est la plus fréquente, ensuite, nous avons l'interrogation indirecte. Dans la troisième, nous relevons une surenchère, alors que dans la quatrième, il y a une idée de concession, d'opposition entre deux termes de l'énoncé.

BIBLIOGRAPHIE

BLANCHE -BENVENISTE, Claire et al. (1984). *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*. Paris : Selaf.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire (1990). *Le français parlé : études grammaticales*. Paris : C.N.R.S.

CHETRIT, Joseph (1976). *Syntaxe de la phrase complexe à subordonnée temporelle. Etude descriptive*. Jérusalem: Daf Hen

DUCROT, Oswald (1980). *Les échelles argumentatives*. Paris : Minit.

GREVISSE, Maurice (1986). *Le bon usage*. Paris : Gembloux, Duculot, 12^{ème} édition.

JEANJAN, Colette (1985). « Toi quand tu souris » : « analyse sémantique et syntaxique d'une structure du français peu étudiée » in *Recherches sur le français parlé*, n°6, pp.131-165.

SANDELD, Kr. (1943). *Syntaxe du français contemporain. Tome II. Les propositions subordonnées*. Paris : E. Droz.

SCAPPINI, Sophie (1988). *Etude des extractions en « c'est....que »*. Différence entre une relative et une extraction en « c'est....que », Mémoire de Maîtrise de Linguistique française, Université de Provence, Faculté des Lettres & Sciences Humaines.

TOGEBY, K. et al. (1985). *Grammaire française. Volume V : La structure de la proposition*. Akademisk Forlag : Etudes romanes de l'Université de Copenhague.